

**1 ère RENCONTRE DU COMITÉ DE SUIVIS CONJOINT
LE 3 FÉVRIER 2023 À 9 H30, par ZOOM**

1. ACCUEIL ET DÉROULEMENT

1.1 Mot de bienvenue

Mme Lina Dallaire souhaite la bienvenue à tous et explique le déroulement de la rencontre.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Lina Dallaire présente et commente l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Michel Gagnon, appuyé par M. Michel Lévesque, d'adopter l'ordre du jour comme présenté.

ADOPTÉ

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Ce sujet sera traité au point 9 : Structure et fonctionnement du comité conjoint.

4. PRÉSENTATION DE LA CONSTITUTION DU COMITÉ CONJOINT

Mme Lina Dallaire présente la constitution du nouveau comité à ce jour. Afin d'établir cette constitution, les membres actifs des deux comités distincts (Authier Lithium et Lithium Amérique du Nord) ont été invités à confirmer leur intérêt de participation au comité conjoint et c'est en grande majorité que chacun d'eux l'ont fait. Un tableau dresse la liste des membres et des secteurs représentés.

À la lumière de ces informations, Sayona effectuera une révision de la constitution afin de s'assurer que toutes les parties prenantes y sont représentées. Si nécessaire, des propositions d'ajouts ou de modifications seront soumises au Comité. La conformité des titres et secteurs représentés seront aussi révisés. Lina Dallaire assurera le suivi du dossier à la prochaine rencontre.

Madame Valence remercie les membres d'avoir renouvelé leur intérêt et souligne l'importance d'une telle participation citoyenne.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par M. Yves Grafteux, appuyé par M. Michel Lévesque, d'adopter le procès-verbal du 13 septembre 2002, comme présenté.

ADOPTÉ

5.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- Les procès-verbaux du 6 juin 2022 (Lithium Amérique du Nord) et du 5 avril 2022 (Authier Lithium) ont été adoptés, ceux-ci seront mis en ligne sur le site de Sayona, Mme Valérie Pelletier est en suivi de dossier.

- Plusieurs suivis seront assurés lors de la présentation de Sayona, notamment le dossier du sonomètre.

6. ÉCHOS DES MILIEUX

Des participants font part de certains échos de leur milieu respectif :

- Un membre partage que, pour son milieu, les dossiers d'actualité présentement sont en lien avec les redevances sur l'eau, les contaminants métalliques dans les cours d'eau de la région et des préoccupations quant à l'augmentation des titres d'exploitation (Claims) au niveau de la région et de la villégiature.
- Une rencontre préliminaire s'est tenue à Saint-Mathieu avec le comité du Lac des Hauteurs. Celle-ci a été très appréciée des citoyens et aura permis d'ajouter un représentant citoyen du Lac des Hauteurs au sein du comité de suivis en la personne de M. René Roy.
- Une rencontre s'est tenue entre la municipalité de Barraute et les représentantes de Sayona. Cette rencontre fût très appréciée et rassurante pour la population.

7. MISE À JOUR DES PROJETS

Cindy Valence, VP exécutive & Cheffe de la direction Développement Durable
Annie Blier, vice-présidente environnement

7.1. SUIVI DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Sonomètre au Lac-Legendre

A la dernière rencontre, une demande avait été soumise à l'effet de déplacer le sonomètre du Lac-Legendre.

Les 2 sonomètres précédemment installés ne sont pas en fonction. Afin de répondre à la demande citoyenne, Sayona propose l'élaboration, en collaboration avec les résidents du lac Legendre, d'un protocole de suivi élaboré et réalisé par une firme spécialisée en suivi sonore. L'interprétation des résultats serait partagée lors des rencontres du comité selon une fréquence déterminée.

Le représentant des citoyens du Lac-Legendre, rappelle que la qualité de l'eau est préoccupante et demande que des suivis soient assurés et les résultats présentés à cet effet. Le sujet de la gestion de l'eau sera abordé ultérieurement, dossier à suivre.

Plan des mesures d'urgence

Un membre indique qu'il serait important de planifier une rencontre avec le Service des incendies de Barraute et de la MRC d'Abitibi afin de valider des éléments liés à la sécurité des lieux, la validation des plans d'évacuation et les mesures d'urgence.

M. André Beauchemin confirme que celle-ci se tiendra d'ici les 6 prochains mois. Le dossier est en cours de réalisation. Les chefs pompiers de La Corne et Val-d'Or ont effectué une visite du site. Le plan des mesures d'urgence sera finalisé par la firme spécialisée TARGE d'ici les prochaines semaines.

Aussi, la ligne de signalement est en service sur le site internet pour toute anomalie ou autres préoccupations.

Une préoccupation est nommée quant à la ligne de gaz naturel passant sous l'eau près de St-Mathieu. Un suivi sera fait auprès de la compagnie Energir. Il est aussi mentionné que Sayona utilise uniquement du propane. Dossier à suivre.

Porte ouverte – septembre 2023

Des activités portes ouvertes se sont tenues au sein de 9 municipalités :
La Motte, Preissac, Moffet, Amos, St-Marc, La Corne, Barraute, St-Mathieu et Laforce

Plusieurs personnes se sont déplacées et les principaux sujets traités étaient en lien avec le développement durable, l'employabilité et l'information générale.

Ces rencontres permettent de constater le désir de mettre en place des tables de comités par communauté pour l'élaboration et la mise en place de projets structurants (legs).

Changement à la direction générale



Présentation de M Guy Belleau qui cumule plus de 30 ans d'expérience dans l'industrie minière (ArcelorMittal Mines Canada, Ressources Falco, mine Éléonore de Goldcorp).

Il s'enthousiasme à l'idée de contribuer à la mobilité du futur et considère comme une très grande fierté que le Québec devienne l'un de moteurs de cette révolution planétaire.

Mme Cindy Valence présente également d'autres membres de la direction. Une équipe presque 100 % québécoise provenant majoritairement de la région et travaillant de concert avec les opérations sur le terrain.

7.2. LA STRATÉGIE « ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE »

Mme Cindy Valence présente les actions de Sayona pour définir et établir une stratégie en lien avec l'environnement, l'implication sociale et la gouvernance (stratégie ESG)

Les définitions sont les suivantes :

Environnement : agir pour le développement durable en tenant compte des enjeux importants liés au thème de l'environnement (eau, neutralité carbone, meilleures pratiques d'affaires)

Social : développer une proximité fine avec les communautés locales et les Premières Nations, co-créeer des projets (diversité, inclusion)

Gouvernance : agir en toute transparence (conformité et réglementation)

Sayona a procédé à un sondage en ligne auprès des parties prenantes. 15 sujets ont été ciblés:

- | | |
|----------------------------|--|
| Environnement | <ul style="list-style-type: none">• Changement climatique• Biodiversité - Remise en état des sites miniers• Gestion de l'eau• Gestion des résidus - Déchets et matières dangereuses |
| Communautés | <ul style="list-style-type: none">• Contributions locales• Développement local – Investissement communautaire• Peuples autochtones• Engagement communautaire |
| Employés | <ul style="list-style-type: none">• Engagement des employés• Santé, sécurité et bien-être• Diversité, équité et inclusion• Rémunération et avantages sociaux équitables |
| Gestion responsable | <ul style="list-style-type: none">• Communications transparentes• Éthique, intégrité et conformité• Innovation et technologie |

La stratégie ESG devrait être officiellement établie d'ici le 31 mars 2023.

Un membre demande si Sayona a adopté les valeurs de développement minier durable (VDMD). (FAQ-Q34)

7.3. PRÉSENTATION DES NOUVELLES REPRÉSENTANTES DU COMITÉ DE SUIVI SAYONA

Mme Cindy Valence présente les deux personnes qui assumeront la responsabilité des prochaines rencontres du comité de suivi conjoint. Mesdames Mélanie Benoit, conseillère en environnement et Bianca Galimi, Gestionnaire communications et relations avec le milieu seront les représentantes de Sayona.

7.4. NOTRE CULTURE D'ENTREPRISE

Une tournée d'entreprise a été faite avec M Guy Belleau, nouveau Directeur général, permettant de rencontrer plus d'une centaine d'employé. Cette tournée a permis également de rappeler la mission, la vision et les valeurs de Sayona et de constater l'énergie et la synergie au sein des troupes.

7.5. LES NOUVELLES CORPORATIVES

Jourdan

- Acquisition stratégique du Projet Vallée Lithium de Jourdan Ressources (situé à proximité du Complexe LAN).
- Tout le minerai de ce projet sera acheminé vers le Complexe LAN
- Opportunité d'augmenter rapidement la base de ressources de LAN, sa future capacité de production minière à moyen et long terme, permet d'optimiser la conception, la production et l'infrastructure de la mine LAN.

Troilus

- Acquisition stratégique de 1 824 de titres d'exploitation près du projet Moblan Lithium de Troilus Gold Corporation (TSX:TLG).
- Engagement mutuel (avec embauche d'un agent de liaison) à collaborer en matière de forage, d'infrastructure, d'électricité, de géotechnique, d'environnement, d'octroi de permis et de relations avec la communauté et les Premières Nations.

7.6. ÉTAT DE SITUATION DU PROJET COMPLEXE LITHIUM AMÉRIQUE DU NORD

- Reprise des sautages (1^{er} sautage le 22 novembre dernier)
- 120/135 employés
- Démarrage du concasseur le 16 janvier 2023
- Progrès à ce jour pour le redémarrage prévu Q1-2023 est à 90 %
- Objectif pour la production de concentré de spodumène: mars 2023

Tous les permis en main pour le redémarrage des activités

100 % des permis (plus de 130) reçus en lien avec :

- Suivis environnementaux (échantillonnage) des effluents (surplus d'eau que nous devons décharger à l'environnement pour maintenir un niveau sécuritaire dans le bassin d'eau de procédé) : 100 % conformément à la réglementation provinciale et fédéral pour 2022 et jusqu'à ce jour pour l'année en cours.
- Une 2e visite d'inspection d'Environnement Canada a eu lieu en novembre 2022, laquelle s'est avérée satisfaisante du fait que l'entreprise est en démarrage.
- Discussion constante avec le MELCCFP et les différents ministères.

Gestion des résidus miniers

- Développement d'une politique (engagement de gestion du parc à résidus)
- Inspection à tous les jours et détaillée tous les mois
- Inspection statutaire annuelle pour la stabilité des digues et du parc à résidus par l'ingénieur désigné (Golder) effectué en octobre 2022
- Mise en place d'un groupe de travail pour la gestion du parc à résidus prévu en 2023

Un membre demande si la firme Golder prévoit, dans le plan de fermeture, que les digues soient sécuritaires sans que des inspections à long terme soient nécessaires ou devront-elles être soumises à des inspections régulières? (FAQ- Q35)

Employabilité locale et régionale

- Embauche de 100 employés en 12 mois
- 90 % des employés proviennent du bassin local (des employés engagés et fiers de faire partie du changement)
- Représentation féminine sur le site de 33 %

Investissements locaux

Des rencontres avec les entrepreneurs locaux des communautés environnantes sont souhaitables afin de contribuer à l'essor économique de celles-ci. À ce jour, c'est plus de 40 500 000 \$ d'investis auprès d'entrepreneurs locaux et régionaux.

7.7. IMPLICATIONS SOCIALES

- Fermette du Mieux-être (aide post-incendie)
- Mont-Vidéo (revitalisation des sentiers pédestres)
- Vélos électriques à La Corne
- Bornes de recharges
 - Installée à La Corne – installation à venir pour Saint-Marc et dans d'autres municipalités selon la demande
 - Site minier : 6 sont déjà installées et d'autres sont à venir

INITIATIVES DURABLES

- Articles promotionnels fabriqués au Canada/Québec qui respectent les standards environnementaux (dans la mesure du possible)
- Réalité virtuelle en développement:

La hausse importante des demandes de visite du site a permis d'envisager une façon différente de procéder à la visite. Un projet de visite virtuelle est à l'étude

Une validation sera effectuée avec le Centre de Formation professionnelle de la Vallée de l'Or qui utilise présentement cette technologie. Actuellement, le groupe ALFAR a été proposé. Les partenariats régionaux sont souhaités.

- Accessibilité au logement :

Les difficultés de loger les nouveaux arrivants sont toujours importantes. Différentes possibilités sont envisagées avec les municipalités. Dossier à suivre.

- Programme de bornes :

2 bornes de recharge dans les municipalités de Saint-Marc-de-Figuery et de La Corne

7.8. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR DES PROJETS STRUCTURANTS

Le projet RAMO, en partenariat avec l'UQAT, est actuellement en cours. Ce projet consiste à la production de matière organique et à la valorisation des eaux usées minières par un procédé de plantation filtrante de saules arbustifs à croissance rapide soumise à une irrigation de précision d'effluents d'eaux usées.

Les avantages d'un tel procédé :

- Production de matière organique
- Valorisation des eaux minières du site
- Captation du carbone (biomasse)
- Économie circulaire : végétaux plantés à proximité ou directement sur le site, les plantes seront récoltées et transformées en copeaux qui permettront de restaurer le reste des zones dégradées

7.9. ÉTAT DE SITUATION - PROJET AUTHIER

Transport :

En décembre, une rencontre a été tenue avec les résidents du Lac des Hauteurs pour répondre aux préoccupations soulevées en lien avec le transport du projet Authier.

Les maires des municipalités pouvant être impactées par le transport, soit Saint-Mathieu-d'Harricana, La Motte et Saint-Marc-de-Figuery ont été rencontrés.

L'analyse du parcours scolaire est aussi à l'étude afin de coordonner le transport du minerai de façon efficace. Des consultations publiques sont à venir.

Sayona s'engage à intégrer la technologie électrique lorsqu'elle sera disponible et regarde également d'autres opportunités afin de rendre le projet Authier plus vert (électrification de la flotte de camion, chemin de fer) et ce, même à travers ses infrastructures.

Une attention particulière est portée à certaines zones de la voie publique qui pourraient être à risques plus élevés d'accident. Différentes possibilités sont en analyse pour rappeler les automobilistes à la prudence. Dossier à suivre.

Avancées de l'amendement :

Les amendements à l'ÉIE sont encore en cours et les travaux cheminent bien. Le tout devrait être déposé sous peu au Ministère.

Date estimée pour le BAPE

La période estimée demeure l'automne 2023

7.10. QUESTIONS ET VARIA

Projets de compensation

Un membre émet des idées et manifeste de l'intérêt pour participer à des discussions entourant les mesures de compensation possibles. Une rencontre sera planifiée pour discuter de ce sujet.

8. CALENDRIER DES RENCONTRES ET PLANIFICATION DES TRAVAUX

Les dates proposées sont le 20 avril, le 14 septembre et le 7 décembre 2023. Un sondage sera transmis aux participants afin de confirmer les dates des prochaines rencontres, les modalités de rencontres, proposer et recueillir des suggestions de thèmes.

9. STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DU COMITÉ MIXTE

Sujet reporté

10. VARIA

Aucun sujet traité.

11. FIN DE LA RENCONTRE

Mme Cindy Valence remercie les membres de leur présence.

La rencontre prend fin, il est 11 h 45.

PARTICIPATION

Présences :

Cindy Valence, cheffe de la direction
développement durable Sayona

Bianca Galimi, gestionnaire communications et
relations avec le milieu

Michel Gagnon, conseiller
Municipalité de Barraute

Stéphane Bessette, administrateur
Conseil régional en environnement de l'A-T

Paul Martel, représentant
Comité de citoyens du Lac-Legendre

M. Réjean Richard, représentation citoyenne
Municipalité de La Motte

M. Martin Roch, maire
Municipalité de Saint-Mathieu

Ronald Brazeau
Communauté du Lac-Simon

Annie Blier, vice-présidente environnement
Sayona

Mélanie Benoit, conseillère en environnement
Sayona

Michel Lévesque, maire
La Corne

André Beauchemin, conseiller
Municipalité de La Corne

Yves Grafteux, directeur général
Organisme de bassin versant du Témiscamingue

Sylvester Trapper
Première Nation Abitibiwinni

Mathieu Beaudry, conseiller aux affaires
territoriales MERN, directeur régional de l'A-T

René Roy, représentant
Comité de citoyens du Lac des Hauteurs

Anne Gauthier, agente de communication
SADC Harricana

Absences :

Éric Comeau, représentation citoyenne
Municipalité de La Corne

Paul Audet-Gagnon, représentation citoyenne
Municipalité de La Motte

Robert Cloutier, administrateur
CCICA

Mélanie Falardeau, directrice
Service de l'aménagement du territoire MRC
d'Abitibi

Christine Martineau, directrice générale
Mont Vidéo

M. Jean-Paul Gosselin, conseiller
Municipalité de Preissac

Marcel Masse, représentation citoyenne
Municipalité de La Motte

Valérie Pelletier, cheffe de bureau
Sayona